



LA CERTIFICATION

Intitulé	BTS Comptabilité et Gestion
Code RNCP	RNCP39159
Niveau de qualification	Niveau 5
Code NSF	314 - Comptabilité, gestion
Formacode	32663 - Comptabilité
Certificateur	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Date de début des parcours certifiants	01/09/2024
Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2029
Lien vers la fiche RNCP	Lien

OBJECTIF GÉNÉRAL

Former des professionnels capables de prendre en charge les activités comptables et de gestion d'une organisation ou d'un client, en interne ou en cabinet/prestataire externe : enregistrement comptable, contrôle des opérations, travaux fiscaux et sociaux, paie, analyse de performance, analyse financière, production d'informations fiables pour la décision, classement et archivage.

Ces activités nécessitent l'usage d'un environnement numérique : PGI, logiciels métiers, tableur, réseau et outils bureautiques.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS / ACTIVITÉS VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable de :

Domaine	Activités visées
Comptabilité commerciale	Analyser le système d'information comptable, contrôler les documents commerciaux, enregistrer et suivre les opérations clients/fournisseurs, traiter le risque client, réaliser les rapprochements bancaires et sécuriser les opérations.
Information financière	Réaliser la veille réglementaire, traiter les opérations de constitution ou d'évolution du capital, réaliser les opérations d'inventaire, produire les comptes annuels et situations intermédiaires, suivre l'affectation du résultat, archiver les documents comptables et produire des informations nécessaires à la consolidation.
Fiscalité	Conduire la veille fiscale, traiter la TVA, les impôts directs, les cas particuliers et autres impôts.
Relations sociales / paie	Conduire la veille sociale, préparer les formalités administratives du personnel, gérer la paie, produire les déclarations sociales et contribuer à la sécurisation du processus social.
Contrôle de gestion	Identifier les coûts, calculer et analyser les coûts de revient, prévoir et suivre l'activité, mettre en place une gestion budgétaire, produire des tableaux de bord et analyser la performance.
Analyse financière	Analyser la rentabilité, l'équilibre financier, la trésorerie, la solvabilité, les modalités de financement et les flux financiers.
Système d'information comptable	Rechercher l'information, gérer les informations de l'organisation, contribuer à la qualité et à la fiabilité du système d'information comptable.

PRÉREQUIS

La fiche RNCP ne prévoit pas de prérequis spécifiques obligatoires à l'entrée en formation, ni de prérequis distincts pour les blocs de compétences.

En pratique, l'accès à la formation est généralement ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre/diplôme de niveau 4.

Les profils suivants peuvent notamment intégrer la formation :

- titulaires d'un baccalauréat technologique, notamment STMG ;
- titulaires d'un baccalauréat professionnel ;
- titulaires d'un baccalauréat général ;
- candidats en reconversion ou en reprise d'études disposant d'un niveau équivalent.

Il est recommandé que le candidat dispose :

- d'un intérêt pour la comptabilité, la gestion, la fiscalité et l'environnement économique de l'entreprise ;
- de capacités d'organisation et d'autonomie ;
- de compétences de base en expression écrite et orale ;
- d'aptitudes au raisonnement logique et au traitement de données chiffrées ;
- d'une capacité à utiliser les outils numériques et bureautiques ;
- d'une motivation cohérente avec les métiers de la comptabilité et de la gestion.

DÉBOUCHÉS

Le titulaire du BTS Comptabilité et Gestion peut exercer dans différents types d'organisations : entreprises privées, cabinets d'expertise comptable, cabinets d'audit ou de conseil, associations, organismes de gestion, services comptables et financiers du secteur public.

Il peut intervenir dans une petite structure comme comptable polyvalent ou dans une organisation plus importante au sein d'un service comptable, financier, social ou de contrôle de gestion.

Les emplois accessibles sont notamment :

- assistant comptable ;
- collaborateur comptable ;
- comptable client ;
- comptable fournisseur ;
- gestionnaire de paie ;
- assistant contrôleur de gestion ;
- assistant en gestion financière et comptable ;
- assistant en cabinet d'expertise comptable.

Le diplôme permet une insertion professionnelle aussi bien en entreprise qu'en cabinet comptable ou structure spécialisée.

POURSUITES D'ÉTUDES

Le BTS Comptabilité et Gestion a pour objectif principal l'insertion professionnelle. Toutefois, une poursuite d'études est possible, notamment pour les candidats souhaitant se spécialiser ou accéder progressivement à des fonctions à plus forte responsabilité.

Les poursuites d'études possibles sont notamment :

- DCG - Diplôme de Comptabilité et de Gestion ;
- licence professionnelle dans les métiers de la gestion et de la comptabilité ;
- licence professionnelle comptabilité et paie ;
- licence professionnelle contrôle de gestion ;

- licence professionnelle fiscalité ;
- licence professionnelle gestion comptable et financière ;
- licence mention gestion ;
- licence économie-gestion ;
- formation spécialisée en paie, audit, finance, gestion ou ressources humaines.

La poursuite vers le DCG, puis éventuellement vers le DSCG, constitue une voie pertinente pour les candidats souhaitant évoluer vers les métiers de l'expertise comptable, de l'audit ou de la finance.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation s'appuie sur une approche professionnelle et progressive, alternant apports théoriques, mises en situation, entraînements pratiques et travaux sur outils numériques.

Les moyens pédagogiques mobilisés peuvent comprendre :

- supports de cours et ressources pédagogiques ;
- études / exercices d'application ;
- mises en situation professionnelles réelles ou simulées ;
- utilisation d'un PGI (EBP / Pennylane) ;
- utilisation du tableur pour le traitement et l'analyse de données ;
- accès à une documentation comptable, fiscale, sociale et juridique actualisée ;
- examens blancs ;
- périodes en entreprise ;
- constitution et mise à jour du passeport professionnel.

Les situations professionnelles occupent une place centrale dans la formation. Elles permettent aux apprenants de mobiliser les compétences liées aux différents processus du référentiel et de développer une posture professionnelle adaptée aux métiers de la comptabilité et de la gestion.

MOYENS D'ENCADREMENT

L'encadrement de la formation est assuré par une équipe pédagogique composée de formateurs et/ou enseignants spécialisés dans les domaines de la comptabilité, de la gestion, de la fiscalité, de la paie, du contrôle de gestion, de l'analyse financière et des systèmes d'information.

L'accompagnement peut comprendre :

- un référent pédagogique chargé du suivi global du parcours ;
- des formateurs spécialisés par domaine de compétences ;
- des séances d'accompagnement méthodologique ;
- un suivi individualisé de la progression ;
- un accompagnement à la constitution du passeport professionnel ;
- un suivi des périodes en entreprise ;
- des échanges réguliers avec le tuteur ou maître d'apprentissage ;
- une préparation spécifique aux épreuves écrites, orales et pratiques.

En entreprise, l'apprenant est accompagné par un tuteur ou maître d'apprentissage. Celui-ci participe à la construction de l'expérience professionnelle, au suivi des missions confiées et au développement des compétences attendues dans le référentiel.

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fait généralement après étude du dossier du candidat et vérification de la cohérence entre son profil, son niveau, son projet professionnel et les objectifs de la formation.

Les voies d'accès possibles sont :

- contrat d'apprentissage ;
- contrat de professionnalisation ;
- formation professionnelle continue ;

La procédure d'admission peut comprendre :

- un dossier de candidature ;
- un entretien de motivation ou de positionnement ;
- une analyse du parcours scolaire, universitaire ou professionnel ;
- des tests éventuels en expression écrite, raisonnement logique, calcul ou bureautique ;
- la recherche ou la validation d'une structure d'accueil en alternance.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION EN COURS DE FORMATION

Le suivi de la formation permet de mesurer la progression de l'apprenant, d'identifier les compétences acquises et de mettre en place, si nécessaire, des actions d'accompagnement.

Les modalités de suivi peuvent comprendre :

- feuilles d'émargement ;
- relevés d'assiduité ;
- entretiens de suivi ;
- suivi des travaux réalisés ;
- suivi des situations professionnelles ;
- suivi du document synoptique des situations professionnelles ;
- points réguliers avec le tuteur ou maître d'apprentissage ;
- visites ou échanges avec l'entreprise d'accueil ;
- livret d'apprentissage ou livret de suivi.

L'évaluation en cours de formation repose sur des évaluations régulières permettant de vérifier l'acquisition progressive des connaissances et compétences attendues.

Les modalités d'évaluation peuvent comprendre :

- devoirs surveillés / exercices d'application / études de cas ;
- travaux pratiques sur outils numériques ;
- mises en situation professionnelles ;
- productions écrites ;
- présentations orales ;
- examens blancs ;
- évaluations liées aux situations professionnelles rencontrées en formation ou en entreprise.

MODALITÉS DE PASSAGE DE L'EXAMEN

Épreuve	Unité	Coef.	Modalité principale
Culture générale et expression	U11	4	Écrit 4 h
Anglais LV obligatoire	U12	3	Oral 20 min, hors préparation
Mathématiques appliquées	U2	3	Écrit 2 h
Culture économique, juridique et managériale	U3	6	Écrit 4 h
Étude de cas comptable, fiscale et sociale	U41	9	Écrit 4 h 30
Pratiques comptables, fiscales et sociales	U42	4	Oral/pratique 30 min
Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière	U5	5	Oral/pratique 30 min
Parcours de professionnalisation	U6	5	Oral 30 min
Langue vivante B facultative	UF1	Facultatif	Oral 20 min
Approfondissement local facultatif	UF2	Facultatif	Oral 20 min

BLOCS DE COMPÉTENCES

Code RNCP	Bloc	Modalités d'évaluation
RNCP39159BC01	Analyse comptable, fiscale et sociale	Épreuve ponctuelle écrite.
RNCP39159BC02	Pratiques comptables fiscales et sociales	Épreuve ponctuelle orale et pratique.
RNCP39159BC03	Analyse de gestion et analyse financière	Épreuve ponctuelle orale et pratique.
RNCP39159BC04	Organisation du système d'information comptable	Épreuve ponctuelle orale.

Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Le diplôme est obtenu avec une moyenne générale supérieure à 10/20 ; un candidat ayant déjà validé certains blocs peut être dispensé des épreuves correspondantes.

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS OU ÉQUIVALENCES

Le référentiel n'indique aucune correspondance avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations. Elle mentionne toutefois une certification antérieure remplacée : RNCP35521 – BTS Comptabilité et Gestion.

Le référentiel prévoit aussi des dispenses d'unités pour certains diplômes déjà obtenus, notamment pour les unités générales U11 Culture générale et expression, U12 Expression et culture en langue vivante étrangère et U3 Culture économique, juridique et managériale, selon les diplômes détenus.

MODALITÉS

Période d'inscription

Pour les candidatures directes : Du 1er avril au 30 octobre de chaque année en fonction des formations et des places disponibles.

Pour les candidatures sur PARCOURSUP : Se référer au calendrier de chaque année.

Nous nous engageons à traiter votre dossier dans un délai de 8 jours à compter de votre demande.

Pour toute question ou demande particulière concernant votre inscription, veuillez [nous contacter](#) par téléphone ou par mail.

Financement

Frais pédagogiques :

Le financement de la formation est pris en charge par votre entreprise d'accueil et/ou par l'OPCO de la branche professionnelle à laquelle votre entreprise est rattachée.

Frais d'inscription : 49€ (exonération pour les apprenti.es)

Resteront à votre charge l'achat des livres et des fournitures nécessaires à votre formation.

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation d'handicap. Et nous mettons tout en oeuvre pour vous garantir un accompagnement adapté par un référent handicap.

Nos chiffres pour le BTS CG :

Taux d'obtention du diplôme 2024/2025 : -

Taux de satisfaction 2024/2025 : -

Statistiques nationales :

Pour la voie scolaire

22 % sont en emploi 6 mois après la fin de la formation (tout type d'emploi salarié)

59 % sont inscrits en formation (formation supérieure, redoublants, changement de filière)

19 % sont dans d'autres cas (recherche d'emploi, à l'étranger, indépendant, etc.)

Pour l'apprentissage

27 % sont en emploi 6 mois après la fin de la formation (tout type d'emploi salarié)

57 % sont inscrits en formation (formation supérieure, redoublants, changement de filière)

16 % sont dans d'autres cas (recherche d'emploi, à l'étranger, indépendant, etc.)

Part des contrats interrompus avant leur terme : 38%

Source : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/bts-comptabilite-et-gestion>

Pour découvrir d'autres statistiques et indicateurs concernant cette formation, veuillez consulter le lien suivant :

[https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=BTS\\$31408\\$BTS](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=BTS31408BTS)